

## Alerte PIJAC: Salmonelle – Nourriture congelée pour animaux de compagnie

1er octobre, 2010

Vous trouverez ci-dessous un avis de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) portant sur un nombre de cas au Canada de contamination à la salmonelle qui ont été liés aux rongeurs congelés. PIJAC Canada aide l'ASPC à la distribution de cet avis et vous encourage à partager cette information and encourages avec vos clients et collègues qui pourraient venir en contact avec des animaux exotiques.

Stéphanie Renaud

**Coordonnatrice de l'éducation et du service aux membres**

1, octobre 2010

Agence de la santé publique du Canada : Avis de l'ASPC

### Cas de maladie associés à des rongeurs congelés utilisés comme aliments pour animaux

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) recommande aux propriétaires de reptiles (p. ex. serpents et lézards) gardés comme animaux de compagnie de prendre des précautions lorsqu'ils donnent à manger à leur animal des souris, des rats et des poussins congelés. De façon générale, ces produits peuvent être contaminés par des salmonelles. Au Canada, sept cas de maladie chez des humains ont été signalés entre avril et août 2010; ces cas ont été causés par une souche précise de salmonelle liée à des rongeurs congelés. Les salmonelles se propagent facilement si des précautions adéquates ne sont pas prises.

Il faut toujours bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir nourri ou manipulé des reptiles et après tout nettoyage associé aux reptiles. Il faut nettoyer les surfaces qui entrent en contact avec les reptiles et leur nourriture.

D'autres formes d'aliments pour animaux peuvent également receler des salmonelles. L'ASPC recommande à tous les propriétaires d'animaux de bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir nourri ou manipulé leur animal et après tout nettoyage associé à leur animal.

Les symptômes d'une infection par des salmonelles, appelée salmonellose, apparaissent habituellement de 6 à 72 heures après l'exposition à un produit contaminé. Voici quelques-uns des symptômes :

- diarrhée;
- fièvre;
- crampes abdominales;
- nausées;
- vomissements;
- frissons;
- maux de tête.

Ces symptômes durent habituellement de quatre à sept jours. Chez les personnes en santé, la salmonellose disparaît souvent sans traitement. Les personnes qui souffrent de symptômes graves et celles qui ont des affections médicales sous-jacentes devraient communiquer avec leur fournisseur de soins de santé si elles soupçonnent qu'elles ont contracté une salmonellose.

Si vous décidez de jeter des aliments congelés pour reptiles, l'ASPC recommande de les sceller dans un sac de plastique et de les placer dans une poubelle couverte. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé les produits.

L'ASPC mène une enquête avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour savoir si cette éclosion de maladie est liée à des cas similaires aux États-Unis et si le produit mis en cause aux États-Unis a été distribué au Canada.

De plus amples renseignements sont affichés à l'adresse

[://www.cdc.gov/salmonella/frozenrodents/index](http://www.cdc.gov/salmonella/frozenrodents/index) (en anglais seulement).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les relations avec les médias a l'Agence de la santé publique a la Canada : (613) 941-8400.

Pet Industry Joint  
Advisory Council

Conseil consultatif  
mixte de l'industrie des  
animaux de compagnie

2495 Lancaster Road, Suite 202  
Ottawa, Ontario K1B 4L5  
[www.pijaccanada.com](http://www.pijaccanada.com)

Tel: 613.730.8111

Toll Free: 800.667.7452

Fax: 613.730.9111